

Appel à candidature - FranceAgriMer

Organisme payeur de fonds européens et nationaux, FranceAgriMer met en œuvre des dispositifs de soutien aux filières agricoles et de la pêche, et gère des dispositifs de régulation des marchés. L'Etablissement soutient également le développement à l'international du secteur agroalimentaire.

En outre, il assure un suivi des marchés et propose des expertises économiques permettant aux pouvoirs publics d'adapter leurs actions et aux opérateurs de chaque filière de gagner en compétitivité.

Enfin, il organise le dialogue et la concertation entre pouvoirs publics et professionnels des filières au sein de ses instances : conseil d'orientation, conseils spécialisés, commissions thématiques interfilières.

DIRECTION REGIONALE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE, ET DE LA FORET GRAND EST

Gestionnaire filière grandes cultures

Service Régional de l'Economie Agricole et de l'Agroalimentaire / Pôle FranceAgriMer

N° appel à candidature : 26073	Catégorie : B
Cotation parcours professionnel : SO	Cotation Groupe RIFSEEP : 2.2 si corps des secrétaires administratifs ou techniciens supérieurs
Filière d'emploi : 7 - Economie et filière agricoles et agroalimentaire, gestion des aides	
Indiquer : Poste vacant au 01/06/2026	Localisation : Châlons en Champagne (51)

Conditions de recrutement :

Les agents fonctionnaires sont accueillis en Position Normale d'Activité (PNA) ou par la voie de détachement selon le statut d'origine. Les agents titulaires d'un CDI de droit public peuvent se voir proposer la portabilité de leur contrat de travail (en application des articles L332-2 et L 332-5). Les autres agents contractuels sont recrutés sous contrat de droit public d'une durée de 3 ans (en application Article L. 332-2 2°du Code Général de la FP) éventuellement reconductible. La rémunération est déterminée selon les expériences en lien avec le profil du poste à pourvoir.

Présentation de l'environnement professionnel :

FranceAgriMer, établissement national des produits de l'agriculture et de la mer, est, avec le ministère de l'agriculture, l'organisme public de référence en matière de filières agricoles et de la pêche.

Lieu d'information, d'échanges, de réflexion, d'arbitrage et de gestion pour les filières françaises de l'agriculture et de la pêche rassemblées au sein d'un même établissement, FranceAgriMer :

- met en œuvre des dispositifs de soutiens techniques et financiers, nationaux et européens, et gère des dispositifs de régulation des marchés ;
- assure un suivi des marchés, propose des expertises économiques, mais également techniques par exemple en contribuant à des actions de coopération technique et au développement des filières à l'international ;
- organise le dialogue, la concertation et la mise en œuvre des politiques publiques en s'appuyant sur une gouvernance rénovée.

Dans la région Grand Est le service territorial de FranceAgriMer est implanté au sein de la DRAAF Grand Est où il fait partie du Service Régional d'Economie Agricole et d'Agroalimentaire (SREAA). La DRAAF compte environ 200 agents répartis sur 4 sites (2 à Châlons en Champagne, 1 à Metz et 1 à Strasbourg).

Le SREAA assure une fonction de pilotage, d'animation et d'appui à la mise en œuvre au niveau régional des politiques publiques agricoles et agroalimentaires européennes et nationales. Composé d'une cinquantaine d'agents répartis sur 3 sites, le service s'organise en 4 pôles par domaine de compétences :

- pôle foncier, installation, transmission (Châlons-en-Champagne) ;
- pôle FranceAgriMer (Châlons-en-Champagne, Metz et Strasbourg) ;
- pôle transitions agro-écologiques (Metz) ;
- pôle aides surfaces, agri-environnement et biodiversité (Strasbourg).

Seul pôle du SREAA réparti sur les 3 sites de la DRAAF, le pôle FranceAgriMer se compose de 24 agents. Ce pôle regroupe l'ensemble des missions de suivi, d'animation et de mise en œuvre des dispositifs de soutien aux filières. Compétent à la fois sur le secteur agricole et agroalimentaire, il privilégie une approche transversale des filières, de l'amont à l'aval.

Pour assurer la proximité avec les partenaires professionnels et les porteurs de projets, le pôle s'articule autour de 4 unités spécialisées :

- unité « grandes cultures » à Châlons en champagne ;
- unité « investissement vitivinicole » à Châlons en champagne et à Strasbourg ;
- unité « productions viticoles et certification houblon » à Strasbourg ;
- unité « contrôle » à Châlons, Metz et Strasbourg.

Objectifs du poste :

Sous l'autorité du responsable d'unité, gérer sur le plan administratif les missions des filières grandes cultures et cultures industrielles

Missions et activités principales :

Les missions du gestionnaire sont les suivantes (grandes cultures) :

- réaliser/superviser la saisie des états statistiques,
- réaliser les prévisions de collecte en grandes cultures,
- valider des données du bassin de production dans l'outil de suivi des cultures « Céré'obs »,
- assurer la gestion des demandes AVAL des collecteurs ainsi que leur contrôle financier,
- Traiter la billetterie AVAL,
- Assurer l'enquête prix auprès des collecteurs,
- informer de la réglementation en vigueur (collecteurs, meunerie, taxes, ...),
- concevoir et réaliser des brochures régionales sur les grandes cultures (plaquette annuelle régionale, statistiques mensuelles),
- participer au secrétariat, à l'animation et au suivi du Comité Régional des Céréales,
- contribuer à la représentation institutionnelle du pôle pour les questions relatives aux grandes cultures.

A propos du houblon, le gestionnaire participe au suivi de la procédure de certification et édite les certificats de commercialisation du houblon.

Des déplacements ponctuels sont à prévoir sur la région Grand Est.

Les missions sont susceptibles d'évoluer selon les besoins du service ou de l'établissement.

Relations fonctionnelles du poste :

interne : agents de la DRAAF, agents du siège de FranceAgriMer.

externe : entreprises du secteur des grandes cultures et du houblon, autres services administratifs concernés.

Compétences requises pour le poste :

Savoirs / Connaissances

- Maîtrise des réglementations communautaires et nationales applicables,
- Connaissances économiques, techniques et agronomiques de base dans le secteur des productions végétales,
- Connaissance du contexte d'organisme payeur,
- Maîtrise des principes comptables et de la comptabilité matière,
- Notions d'analyse financière des comptes des entreprises.

Savoir-faire / Maîtrise

- Sens du relationnel,
- Sens de l'organisation, capacité d'analyse et de synthèse,
- Rigueur et méthode,
- Aptitude au travail en équipe et à rendre compte,
- Qualités relationnelles et de pédagogie.
- Maîtrise des procédures et des applicatifs métiers et de ses outils,
- Maîtrise des outils bureautiques,
- Capacités rédactionnelles.

Diplôme – Expérience professionnelle

Diplôme baccalauréat +2 en cas de candidature d'un agent contractuel

Contraintes du poste :

Présentiel dans le cadre d'un trinôme

Poste clé¹ :	Oui	Non <input checked="" type="checkbox"/>
Poste à caractère sensible² :	Oui	Non <input checked="" type="checkbox"/>
Poste à priviléges³ :	Oui	Non <input checked="" type="checkbox"/>

Personnes à contacter

Vincent GUEUTIER – Chef du pôle FranceAgriMer
vincent.gueutier@franceagrimer.fr -Tél : 03.26.66.20.43

Dominique AUBRY – Chef de l'unité grandes cultures
dominique.aubry@franceagrimer.fr -Tél : 03.26.66.20.55

Tiphaine LELIEVRE, chargée d'études recrutement
mobilite@franceagrimer.fr – Tél. : 01 73 30 22 35

Conditions de travail

L'établissement offre la possibilité de bénéficier du télétravail, sous certaines conditions d'éligibilité. Vous bénéficierez, dès votre arrivée, d'un tutorat pour accompagner votre prise de poste et d'un parcours de formation d'accueil. Vous aurez également accès au plan annuel de formation en fonction de vos besoins.

DATE LIMITE DE CANDIDATURE

14/02/2026

Le dossier de candidature doit comporter :

- Une lettre de motivation,
- Un curriculum-Vitae,
- Pour les agents fonctionnaires indiquer le corps, grade et échelon.

¹ Poste clé au regard de la qualité d'organisme payeur de l'établissement.

² Poste à caractère sensible au regard des conflits d'intérêts et de la lutte contre la fraude.

³ Poste à priviléges au regard de la certification SMSI de l'établissement.